CMC
BÂTISSEUR D'EXPÉRIENCE
USA | CANADA

ÉRIGER POUR DURER …
AFIN DE PRÉSERVER NOTRE PATRIMOINE

Au-delà de la conception et de la réalisation de vos projets, chacune de nos constructions est une œuvre commémorative durable qui vous permet de maximiser votre potentiel de revenus.

Nous maîtrisons l'art de bâtir des mausolées et des columbariums de qualité ce qui vous assure un service exceptionnel, le respect des échéanciers et un contrôle transparent des coûts.

Conscients de l'importance de la pérennité d'un lieu de mémoire, nous érigeons des projets distinctifs tout en innovant pour mieux construire.

CHEF DE FILE EN AMÉRIQUE DU NORD

+ MAUSOLÉE
+ MAUSOLÉE FAMILIAL
+ COLUMBARIUM INTÉRIEUR
+ COLUMBARIUM EXTÉRIEUR
+ ACCESSOIRES DE BRONZE

Les Constructions de Mausolées Carrier inc. • 1.800.663.7954 • info@cmc-carrier.com • www.cmc-carrier.com

Association des cimetières chrétiens du Québec

Trait d'union

Bulletin d'information et de liaison de l'Association des cimetières chrétiens du Québec

NUMÉRO 27 21e ANNÉE PRINTEMPS 2015

Congrès de l'ACCQ, du 3 au 5 juin 2015 :

Bienvenue à tous!

Les membres du conseil d'administration de votre Association sont heureux de vous inviter au 28e congrès annuel, qui se tiendra en juin 2015 au Manoir Saint-Sauveur de Saint-Sauveur, sous le thème suivant : « Au cœur de la vallée ».

Le congrès s'adresse à nous tous, responsables de cimetière, marguilliers, administrateurs, employés et bénévoles désirant assurer la pérennité de nos cimetières. Il nous permet d'échanger sur divers sujets, d'obtenir de la formation spécialisée en assistant aux conférences proposées, de visiter les kiosques des exposants du milieu, et aussi d'assister à l'assemblée générale annuelle.

Tous les documents nécessaires à votre inscription ont été inclus à cet envoi. N'hésitez pas à contacter les responsables du congrès par téléphone ou par courriel pour toute question ou commentaire. Font partie de l'organisation : **M. René Bourgeault**, **M. Pierre Lachapelle** ainsi que **Mme Francine Leduc**, du cimetière Saint-Sauveur. Vous pouvez également contacter **Mme Nathalie Champagne** au secrétariat de l'ACCQ.

Le Manoir Saint-Sauveur est situé à quelques minutes de l'Autoroute 15, et à 45 minutes au nord de Montréal (246, chemin du Lac Millette, Saint-Sauveur). Le village de

Saint-Sauveur a beaucoup à offrir aux visiteurs voulant profiter du plein air et du magasinage, ou à ceux en quête de grands espaces et d'expériences authentiques. Venez découvrir tous les plaisirs qui s'offrent à vous dans la Vallée de Saint-Sauveur et Piedmont. Dans cette magnifique région de montagnes, de lacs et de grands espaces, la nature et l'air pur vous donnent rendez-vous!

28e CONGRÈS DE L'ACCQ
AU CŒUR DE LA VALLÉE
HORAIRE DES ACTIVITÉS

SAINT-SAUVEUR
Les 3, 4 et 5 juin 2015
Manoir Saint-Sauveur
246, chemin du Lac Millette, Saint-Sauveur J0R 1R3

MERCREDI, 3 JUIN

10h	Inscription
Dîner libre	
13h30	Inscription
14h	Départ des calèches pour la visite du cimetière
15h30	Service œcuménique à l'Église de Saint-Sauveur – Mgr Morissette
16h30	Départ des calèches pour la réception civique à l'Hôtel de Ville
18h	Retour à l'hôtel et souper libre
20h	Conférence : « Les cimetières sont vivants » à l'Église St-Sauveur, par Pierre Grignon, raconteur historique et petit-fils de Pierre-Henri Grignon, auteur d' « Un homme et son péché »

JEUDI, 4 JUIN

8h15	Inscription dans le Lobby
9h	Accueil et présentation de la journée – Salle Everest
9h15	**Début des conférences :**
A)	Santé et sécurité dans un cimetière (R. Prenevost / E. Briand)
B)	Documents de succession (Notaire Johanne Leroux)
C)	Sauvegarde du patrimoine funéraire (Armelle Wolff)
10h30	Pause au Hall des exposants
11h15	**Conférences :**
D)	Fiducie privée créée pour les cimetières (Benoit Arsenault)
E)	Renouvellement de contrats (Monique Morin)
F)	Fleurs naturelles au cimetière (July Cossette)
12h30	Dîner style buffet – Salle Everest
13h45	Assemblée générale annuelle – Salle Everest
15h	Pause au Hall des exposants
15h30	**Conférences :**
G)	Un site Web adaptable et éditable (Pierre Vallée)
H)	Columbariums & mausolées : La pérennité de nos cimetières (J. Rochon)
I)	L'entretien d'un cimetière (Richard Prenevost)
16h45	Temps libre
18h15	Cocktail dans le Hall des exposants
19h	Banquet et soirée dansante avec Perry Canastrary – Salle Everest

VENDREDI, 5 JUIN

08h30	Inscription et visite des exposants
9h	**Conférence :**
J)	Aspects juridiques des cimetières chrétiens (Avocat B. O'Gallagher) – Salle Everest
10h30	Pause au Hall des Exposants
11h15	**Conférence :**
K)	Enjeux juridiques liés à l'exploitation d'un cimetière chrétien (Avocat B. O'Gallagher) – Salle Everest
12h	Période de questions et commentaires avec les conférenciers
12h45	Dîner de clôture et tirage

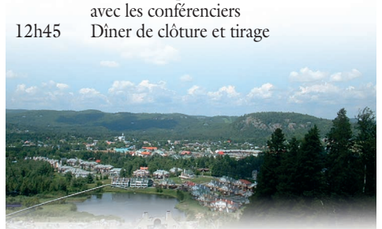

HORAIRE DES ACCOMPAGNATEURS
JEUDI, 4 JUIN

9h	Départ du Manoir Saint-Sauveur pour une journée découverte des Laurentides
9h45	Visite du Moulin Légaré à Saint-Eustache suivi de la visite de la Maison de la Culture et du Patrimoine (ancien Manoir Globensky)
12h	Dîner à la micro-brasserie Noire et Blanche, Saint-Eustache
13h30	Visite du Vignoble de la Rivière du Chêne
15h	Visite du Musée du Ski, rue Filion, à Saint-Sauveur
16h	Retour au Manoir Saint-Sauveur

VENDREDI, 5 JUIN :
Journée libre
Profitez de votre journée pour visiter les boutiques, prendre une pause dans le spa ou tout simplement relaxer au cœur de notre belle région.

Le bulletin Trait d'union est publié 2 fois par année
Réservez votre espace publicitaire dans le prochain bulletin — Automne 2015

Trait d'union

Carte d'a aires 3,635" x 2"	185 $	Demi-page horizontale 7,5" x 4"	475 $	Pleine page intérieure 7,5" x 9,5"	865 $
Bandeau 7,5" x 2"	290 $	Demi-page verticale 3,6" x 9,5"	475 $	Pleine page intérieure dos 7,5" x 9,5"	950 $
Quart de page 3,6" x 4,625"	290 $			Pleine page arrière 7,5" x 9,5"	995 $

Contactez Nathalie Champagne, au 514-232-5553
info@accquebec.com

Atelier de formation Automne 2014

Documents Notariés
Patrimoine des Cimetières
Rétrospective

Plusieurs d'entre vous ont eu l'opportunité d'assister à la dernière formation de l'ACCQ, qui s'est tenue à la Cathédrale de Saint-Hyacinthe le 18 novembre 2014. Cette activité de formation s'est déroulée avec succès. Nous avons eu une assistance record de plus de 50 participants. Selon les commentaires reçus, les sujets traités et les présentations de Me **Johanne Leroux**, Notaire, et Mme **Myriam Cloutier**, Directrice des programmes du Patrimoine du Cimetière Mont-Royal, les attentes ont été rencontrées et même dépassées.

Je profite de cette occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont contribué à ce succès, Me Leroux et Mme Cloutier, et aussi, M. **Gilles Lacroix,** de Granite Lacroix, qui a gracieusement commandité le repas du midi, ainsi que M. **Daniel Lapierre**, Directeur du Cimetière de la Cathédrale de Saint-Hyacinthe, pour nous avoir accueilli si chaleureusement dans ses locaux.

Nous espérons que vous serez plusieurs à assister à notre prochaine formation qui se tiendra le 24 mars 2015 au Cimetière St-Romuald, à Lévis, ainsi qu'au prochaine congrès à St-Sauveur.

Elise Briand
Responsable de la formation
v.p. – ACCQ

Trait d'union
Association des cimetières chrétiens du Québec

est une publication périodique de l'Association des Cimetières chrétiens du Québec
www.accquebec.com

Toute **correspondance** ou **abonnement** doit être adressé au secrétariat de l'ACCQ :

Mme Nathalie Champagne,
152, du Mont-Marie, Lévis QC G6V 8X1

Téléphone: 514-232-5553
info@accquebec.com
Télécopieur : 418-833-4369

COORDINATION
Nathalie Champagne, Secrétariat ACCQ

Rédaction : Mario Bélanger
Conception graphique : Nadine Marticotte
Chargé de projet : Pierre Dion

O rez-vous un abonnement au bulletin **Trait d'union**
1 an (2 numéros) : 20 $ (taxes incluses)

Tél. : 514 232-5553
info@accquebec.com

PUBLICATION

Grandir, de Jean Monbourquette

par *Mario Bélanger*

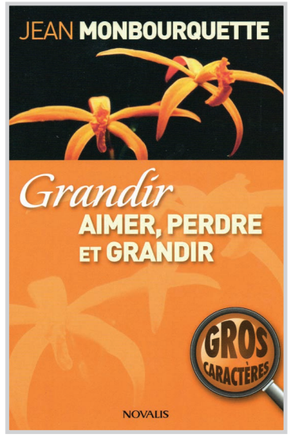

Voici un livre très recommandé pour les personnes qui vivent un deuil : ***Grandir (Aimer, perdre et grandir)***, par **Jean Monbourquette**, aux éditions Novalis. L'auteur, décédé en 2011, a été prêtre et psychologue, en plus d'enseigner à l'Université Saint-Paul, à Ottawa. Il a donné des centaines de conférences et d'ateliers de formation. Il a aussi écrit plusieurs publications. Il se décrivait comme un « médecin des âmes ».

Le livre Grandir vise à entreprendre un processus pour guérir d'un deuil et pour sortir grandi de cette expérience à la fois pénible et féconde. En plus de ses lectures et son expérience personnelle, l'auteur s'est basé sur de nombreux témoignages qu'il a reçus par des personnes qui ont réussi leur deuil. Il propose ainsi une série de suggestions et de conseils qui peuvent être profitables aux lecteurs. Selon lui, l'organisme blessé possède en lui tout ce qu'il faut pour reconnaître sa douleur, pour guérir et pour grandir.

La première partie porte sur la perte d'un être cher. On passe ensuite aux principales étapes de la résolution d'un deuil, avec un accent sur les principaux sentiments qui peuvent surgir : souffrance, dépression, colère... Un chapitre est consacré à la vie qui continue, malgré le deuil. Le livre se termine par des textes sur la guérison et sur le fait de savoir grandir dans l'épreuve.

Il faut faire confiance à son **Guérisseur intérieur**, explique M. Monbourquette : « Fais confiance à sa sagesse : ta douleur s'en ira; la vie t'apparaîtra encore plus précieuse; un bonheur profond insoupçonné chassera ta détresse. Tu deviendras à la fois plus toi-même et plus humain envers les autres. »

Il existe une édition de poche et une édition avec de gros caractères, pour les personnes qui ont des difficultés à lire.

PUBLICATION

Rodrigue Bélanger examine l'art de bien vieillir

par *Mario Bélanger*

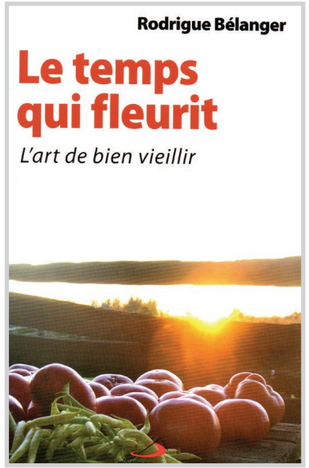

Professeur retraité de l'Université du Québec à Rimouski, **Rodrigue Bélanger** vient de publier aux éditions Médiaspaul un petit livre d'une centaine de pages qui s'intitule ***Le temps qui fleurit. L'art de bien vieillir***. Il y aborde, mentionne-t-il, « les épreuves et les beautés de l'âge mûr, à la lumière des acquis de la sagesse humaine et de la spiritualité ».

Sa réflexion se veut inspirante et humaniste face au phénomène incontournable du vieillissement. À cette étape de la vie, les «survivants» possèdent en général de riches fondements grâce aux expériences accumulées. Selon l'auteur, « l'enjeu, dans ce rendez-vous avec le temps qui passe, est de le convertir en temps utile, selon ses moyens. »

Ainsi, l'auteur explore les différentes approches permettant de se préparer à une retraite active. Il signale également certaines valeurs à privilégier : apprendre à mieux se connaître personnellement, transmettre le meilleur de ce qu'on a reçu, écouter les jeunes, offrir du soutien à ceux qui en ont besoin, évoluer dans la création et la découverte, fuir l'ennui et l'abrutissement, continuer d'être endurants face aux obstacles, etc. Rodrigue Bélanger présente ces valeurs avec un bon sens de l'humour et une ample culture.

Le dernier chapitre, qui porte spécifiquement sur le thème du deuil et de la mort, a été écrit par la fille de l'auteur, **Ève Bélanger**, qui est maintenant professeure à l'UQAR en travail social et qui a connu dans sa jeune carrière une expérience professionnelle auprès des mourants. Elle scrute non seulement l'accompagnement délicat des personnes sur le point d'atteindre les limites de leur vie, mais aussi des réalités comme les soins palliatifs et les liens avec la famille proche.

Voilà une lecture qui peut être profitable à chacun de nous.

Un travail d'équipe

par *Monique Morin, présidente de l'ACCQ*

J'ai déjà hâte de vous rencontrer à notre prochain Congrès annuel de l'Association des cimetières chrétiens du Québec, le 28e, qui aura lieu à Saint-Sauveur, au nord de Montréal, du 3 au 5 juin.

D'une part, nous pouvons compter sur une solide équipe qui est en train de préparer des activités pertinentes pour notre secteur d'activités. Sincèrement, c'est un privilège de pouvoir compter sur ces personnes. D'autre part, la région choisie est très belle à visiter, au cœur d'une magnifique vallée.

Un tel congrès, c'est l'occasion de mieux se connaître, de mieux se comprendre. C'est l'occasion de mettre nos connaissances, nos expertises et nos capacités au service des autres. C'est un lieu pour apprendre et partager. Je dis souvent que c'est l'esprit de collégialité de tous nos administrateurs qui nous aide à aller encore plus loin, à relever les défis. Le succès de chacune de nos organisations réside dans le regroupement de nos forces. Je vous invite donc à participer à ce congrès, qui sera inspirant et stimulant pour tous.

Ce sera également l'occasion d'accueillir les nouveaux membres qui se sont inscrits dans notre organisation dernièrement, soit la **paroisse Saint-Amable** (Montérégie), la **paroisse Saint-Léonard** (Montréal), le **Mount Hermon Cemetery** (Québec) et le **Brookside Protestant Cemetery** (Estrie). Les deux derniers sont des cimetières protestants et anglophones. Le premier à intégrer l'Association fut le Mount Royal Cemetery, en 2013. À ces quatre nouveaux membres, je souhaite une chaleureuse bienvenue!

Au Québec, la majorité de nos cimetières comptent sur une solide tradition, plus que centenaire. Que ce soit dans les quartiers urbains ou dans les villages ruraux, peu importe leur taille, les cimetières sont inscrits dans le patrimoine de leur milieu respectif. Et selon la tradition établie depuis des générations, ce sont les fabriques paroissiales qui s'occupent de gérer ces lieux de mémoire.

Aujourd'hui, notre message s'adresse particulièrement à tous ces gens qui travaillent dans les fabriques et dans les cimetières, en tant qu'employés ou comme bénévoles. Votre rôle est extrêmement important. C'est grâce à vos actions et à vos efforts de tous les jours qu'il est possible d'offrir aux familles des sépultures dans la plus grande dignité humaine et de mettre en valeur nos cimetières comme lieu essentiel de repos et de recueillement.

Nous faisons face actuellement à de nouveaux défis financiers dans de nombreuses paroisses du Québec. Les budgets qui sont alloués aux fabriques sont restreints par rapport aux coûts importants qui sont exigés pour maintenir l'ensemble des services. Les besoins ont évolué aussi. Les capitaux nécessaires pour pouvoir y répondre peuvent être disproportionnés par rapport aux moyens disponibles.

Ce nouveau contexte doit nous inciter à évaluer nos manières de faire les choses. Nous aurons à réfléchir à ces questions dans les prochaines années et à prendre des décisions. C'est l'un de nos grands défis.

Parmi les pistes de solutions, je pense qu'il faut voir comment les fabriques qui ont des cimetières pourraient se regrouper, travailler en équipe, s'échanger des services. Pourquoi ne pas mettre en place des compagnies de cimetières, ces organismes sans but lucratif dans lesquels plusieurs fabriques se réunissent et œuvrent en collaboration, dans un même objectif d'entretenir le patrimoine funéraire de leur région ? C'est la tendance qu'ont prise, avec succès, certaines fabriques, notamment dans les régions de Rimouski, de Lévis, de Gatineau et de Sherbrooke.

Par exemple, si un cimetière a besoin d'un nouveau tracteur, est-il possible de vérifier si un cimetière voisin a un besoin semblable ? Serait-on prêt à partager les coûts d'achat et d'entretien du véhicule ainsi que le temps d'utilisation ? Pareillement, dans des paroisses voisines, pourquoi ne pas partager les ressources humaines lors des périodes de pointe ? Tout le monde y gagne, finalement.

Les temps changent. Il faut s'adapter à de nouvelles réalités. Et c'est en travaillant en équipe qu'on trouve les meilleures solutions. Il existe des modèles de réussite. Il peut être utile de les mettre en valeur.

Chaque jour, nous avons des défis à relever : gestion serrée de nos budgets, protection de nos cimetières, qualité supérieure de nos services, accueil et formation de notre personnel, développement des technologies modernes sur internet, valorisation de nos interventions, etc.

Notre congrès de juin représente un rendez-vous idéal pour discuter de ces questions, en présence d'intervenants spécialisés. Je vous invite cordialement à ce congrès pour prendre contact, se ressourcer et établir de nouvelles avenues.

Décès de Mgr Pierre-André Fournier

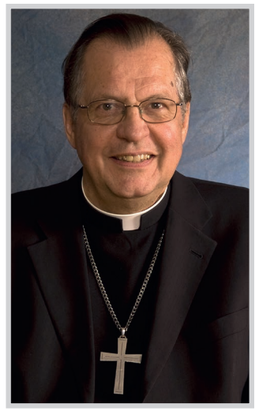

À Rimouski, le 10 janvier 2015, **Mgr Pierre-André Fournier,** archevêque de Rimouski, est décédé à l'âge de 71 ans. En tant que président de l'Association des évêques du Québec, il a été très présent auprès de l'Association des cimetières chrétiens du Québec (ACCQ) dans le but de standardiser la gestion et les opérations des cimetières à travers le Québec.

« Nous perdons ainsi un chic type, toujours à l'écoute », affirme M. **Gino Cloutier**, qui a été président de l'ACCQ de 2011 à 2014. « Mgr Fournier tenait à participer à nos activités, malgré son horaire chargé. C'était facile de dialoguer avec lui. C'était une personnalité très attachante. »

Natif de Plessisville, Mgr Fournier a été ordonné prêtre en 1967. Il a occupé des fonctions de vicaire, d'animateur de pastorale et de curé dans la région de Québec (principalement à Saint-Roch) avant d'être promu évêque et archevêque de Rimouski, en 2008. Il avait pour devise : « Heureux les pauvres ».

Plusieurs intervenants ont d'ailleurs signalé les grandes qualités de l'homme : sa simplicité, son regard accueillant, sa facilité d'accès, sa présence auprès des gens de toutes conditions.

Ses funérailles, présidées par le Cardinal Gérald Lacroix, ont été célébrées à Rimouski le 18 janvier, en présence de nombreux prêtres et plus de 1000 fidèles. Grâce à la collaboration de L'Église catholique de Québec, on peut revoir la cérémonie sur Internet (http://www.ecdq.tv). La dépouille de Mgr Fournier repose aux Jardins commémoratifs de Rimouski.

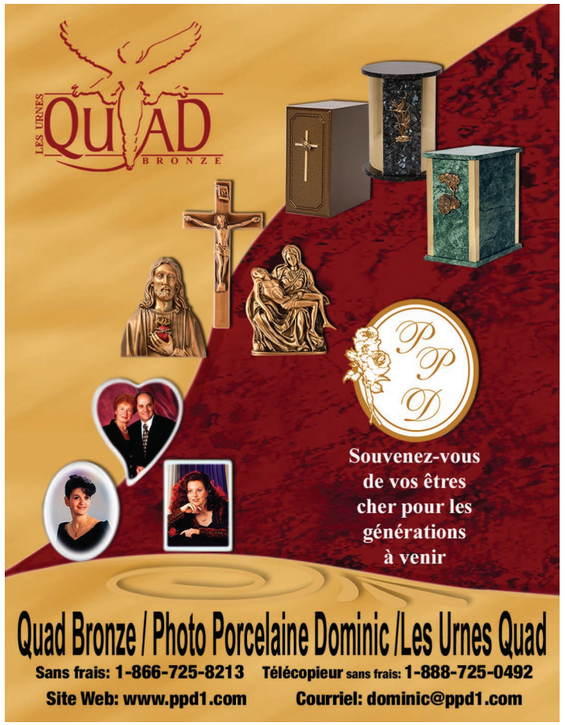

Le Contrat de fiducie d'utilité privée

À l'été 2013, l'ACCQ, en collaboration avec l'Industrielle-Alliance, a mis en place un tout nouveau produit, exclusif aux cimetières : le Contrat de fiducie d'utilité privée.

Sous forme de rente collective, ce produit simplifie grandement l'administration des fiducies. Les placements sont garantis, sans frais d'entrée ou de sortie, et ils sont rachetables en tout temps à la valeur marchande. L'Industrielle-Alliance s'assure de la disponibilité des informations en tout temps, via son site internet.

Pour démarrer votre première fiducie d'utilité privée, contactez :

Benoit Arsenault, directeur régional
Développement des affaires
Industrielle-Alliance

1-800-549-4097 poste 5762 benoit.arsenault@inalco.com
Votre Association : : 1-855-235-5553 info@accquebec.com

Réflexions sur la vie et sur la mort

« Je dis que le tombeau, qui sur les morts se ferme, ouvre le firmament, et que ce qu'ici-bas nous prenons pour le terme, est le commencement. »
Victor Hugo, écrivain

« Au lieu des funérailles d'une personne, pourquoi ne pas dire : une célébration de sa vie ou une réception en l'honneur de sa mémoire. Il faut être un peu plus positif. »
Kent Roduck, entrepreneur funéraire

« Tant qu'on parle de toi, tu es toujours vivant. »
Proverbe grec

« La vie, c'est comme la bicyclette... Il faut avancer pour ne pas tomber. »
Albert Einstein

« Rêver, c'est vivre. Et quand tu arrêtes de rêver, tu es mort. »
Jean-Guy Desjardins, homme d'affaires

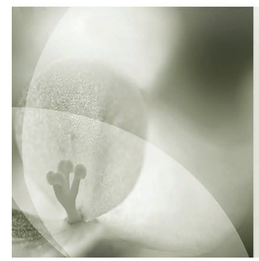

« Doit-on vivre comme si la mort n'existait pas ou l'apprivoiser ? »
Fernande Fournier

CHAUDIÈRE-APPALACHES

Fusion des paroisses à Saint-Esprit-des-Pentes-Côtes

par *Mario Bélanger*

Le regroupement de paroisses est une réalité également vécue dans la région de l'Amiante, en Chaudière-Appalaches, non loin de Thetford Mines. Depuis janvier 2012, neuf paroisses et une desserte se sont fusionnées pour devenir la paroisse Saint-Esprit-des-Pentes-Côtes.

La nouvelle entité a été l'occasion de fusionner les neuf anciennes fabriques ainsi que le Conseil de syndic et de confier l'administration de l'ensemble à une unique Assemblée de fabrique responsable de l'administration, en fonction des objectifs de la Mission pastorale. Le parc immobilier impliqué dans ce changement se composait, en plus des neuf églises et de la chapelle, de deux presbytères et de neuf cimetières. L'abbé **Nelson Audet** et l'abbé **Paolo Maheux**, qui étaient alors responsables lors de la fusion des paroisses, partagent ici quelques fruits de leur expérience.

« La diminution des ressources humaines au niveau pastoral, la diminution des ressources financières des communautés chrétiennes et la nécessité d'un discernement plus large pour le service de la Mission ont rendu nécessaire cette simplification administrative. Cela fait en sorte qu'une Assemblée de fabrique responsable de plusieurs églises et cimetières est plus apte à exercer des choix éclairés sur ce qui doit être conservé, plutôt qu'une Assemblée de fabrique attachée à une seule église. »

« La mise en place de la nouvelle paroisse a permis de simplifier l'administration, d'harmoniser les politiques salariales, les conditions de travail du personnel ainsi que les façons de faire. En étant responsable de plusieurs lieux de culte, l'Assemblée de fabrique peut ainsi se donner des outils pour faire des choix plus éclairés : des carnets de santé pour chaque église et chaque cimetière, un plan directeur immobilier (P.D.I.), une exploration du potentiel pastoral et communautaire de chaque lieu, un regard sur l'usage actuel, une recherche de partenaires pour maximiser l'usage du lieu en fonction des besoins des communautés locales, etc. »

« Ce regard élargi, dans le souci de la Mission, permet d'avoir une meilleure vision à long terme. Notre préoccupation est de mieux servir l'ensemble des gens rassemblés sur le territoire de la nouvelle paroisse, tout en préservant l'identité de chacune des communautés locales. »

À travers le Québec, diverses expériences de partenariat ont été vécues et sont porteuses d'avenir : dans la région de Québec, le chœur d'une église a été transformé pour en faire un espace où un Orchestre symphonique a établi sa demeure, à la fois pour les pratiques et pour plusieurs de ses concerts; dans les Basques, une église partage son espace avec la bibliothèque du village; dans Chaudière-Appalaches, une église sera démolie pour un projet de construction d'une cinquantaine de logements pour des familles et des jeunes moins favorisés. L'élément du partenariat a été un enjeu crucial.

Il est important de noter que pour former une compagnie de cimetières, il faut procéder à la formation de cette compagnie avant même la dissolution des paroisses : lorsque les paroisses sont fusionnées en une seule, il n'y a plus possibilité de créer la compagnie puisqu'elle requiert au moins deux personnes morales. Il n'est pas nécessaire que l'ensemble des paroisses concernées par une fusion administrative choisissent d'adhérer en même temps à la formation de la dite compagnie. Une fois que celle-ci est créée, à partir de l'assentiment d'au moins deux paroisses, il sera toujours possible pour la nouvelle paroisse devenant responsable des cimetières n'ayant pas été confiés à la compagnie de cimetières, de pouvoir les confier à la compagnie de cimetières existante.

« Concrètement, il est rare que des Assemblées de fabrique responsables de cimetières puissent mener à bien la gestion du cimetière dont elles ont la responsabilité. Les obligations liées aux décisions propres à la paroisse font en sorte que le cimetière devient, par la force des choses, le dernier servi. En confiant la gestion du cimetière paroissial à une compagnie de cimetières, les administrateurs de la compagnie peuvent se dédier tout entier dans la mise en ordre, la gestion et l'amélioration des cimetières dont ils sont responsables. »

En prenant contact avec les ressources diocésaines, il est possible d'être conseillé et guidé dans les démarches à faire. Les services d'une ressource juridique familière avec la question des cimetières est un incontournable pour les implications légales et juridiques.

La création d'une compagnie de cimetières favorise une gestion plus saine de nos cimetières grâce à la mise à jour des plans, des contrats (pour lesquels souvent les concessionnaires sont décédés ou introuvables), des prix pour les concessions et autres frais.

Depuis plus de deux ans, c'est l'abbé **Jean-Luc Laflamme** qui est curé de la paroisse de Saint-Esprit-des-Pentes-Côtes. « Avec l'aide des responsables diocésains, dit-il, nous avons aidé chaque communauté à se donner des équipes responsables au plan pastoral et au plan administratif. Pour encadrer l'aspect administratif et économique, le service diocésain d'accompagnement des fabriques a élaboré un Règlement de régie interne, qui correspond à la réalité d'une paroisse composée de plusieurs communautés. Le règlement no 9 présente la composition et le fonctionnement de ce comité local. »

ATELIER DE FORMATION – PRINTEMPS 2015 :

Sujets abordés : documents notariés – étude de cas

DATE : Mardi le 24 mars 2015, de 9h à 16h

LIEU : Mausolée St-Romuald,
Corporation du cimetière Mont-Marie
567, rue de St-Romuald, Lévis G6W 3J5
Téléphone : 418-833-1813

COÛT : 50 $ / membre
75 $ / non-membre
…dîner inclus

PLACES LIMITÉES, l'ACCQ se réserve le droit d'annuler l'activité

POUR S'INSCRIRE :
Retourner le formulaire dûment rempli, accompagné de votre paiement, à :

L'Association des cimetières chrétiens du Québec
152, du Mont-Marie, Lévis QC G6V 8X1

Pour les paiements par carte de crédit :

Par fax au : 418-833-4369 ou
par courriel à : info@accquebec.com

AVANT-MIDI :

Johanne Leroux, notaire

Survol des différents documents notariés pouvant influer sur la concession d'un lot

Me Johanne Leroux nous offrira une formation portant sur les documents légaux : testaments, mandats en cas d'inaptitude, procurations et successions/dévolution légale des héritiers, ceux-ci pouvant affecter le contrat, l'usage et autres transactions reliés à une concession.

APRÈS-MIDI :

Kevin Maurice, Repos St-François d'Assise

Étude de cas pratiques : situations difficiles rencontrées par les employés de cimetières

M. Kevin Maurice, Registraire au Repos St-François d'Assise de Montréal, nous permettra d'appliquer la théorie nouvellement acquise par sa compagnie à des situations rencontrées par les employés de cimetières, situations spéciales pouvant affecter le contrat, l'usage et autres transactions reliés à une concession.

(Une fiche par personne) :

ATELIER DE FORMATION – PRINTEMPS 2015

Prénom _____ Nom _____

Cimetière _____ ☐ Membre ACCQ

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____ (pour confirmation de réservation)

Je paie de la façon suivante :

☐ Chèque ou mandat poste à l'ordre de : ACCQ

☐ Visa ☐ Mastercard

No : _____ Expiration : ___ /___

Titulaire de la carte : _____ Signature : _____

MODALITÉS DE PAIEMENT

Les tarifs doivent être payés en entier et accompagnés de ce formulaire. Votre inscription ne vous sera pas confirmée tant que le paiement ne sera pas complet. Aucun remboursement ne sera effectué, à moins d'annulation de l'activité.

_____ X 50 $ (membres)

_____ X 75 $ (non membres)

_____ Total à payer

DU TEMPS DES GAULOIS

Incinération ou inhumation?

par *Mario Bélanger*

Pour dire adieu à leurs défunts, les sociétés d'autrefois, tout comme celles d'aujourd'hui, ont dû faire des choix. Saviez-vous que nos ancêtres les Gaulois, qui vivaient sur le territoire français dans les premiers siècles après Jésus-Christ, sont passés du rite de l'**incinération** à celui de l'**inhumation** ?

Reportons-nous au premier siècle de notre ère*. La Gaule fait alors partie de l'Empire romain, qui s'étend sur une grande partie de l'Europe. De manière générale à cette époque, la personne décédée est placée sur un bûcher pour être incinérée. La famille et les amis lancent alors dans les flammes des fleurs ou des objets personnels, pour honorer le défunt. Les cendres sont ensuite placées dans une urne que l'on dépose dans un coffre en pierre.

Selon les historiens, cette coutume change complètement dans les décennies qui suivent. Au 3e siècle après Jésus-Christ, l'inhumation devient le rite le plus répandu. « Le corps est déposé en pleine terre ou dans un cercueil de bois, de pierre ou de plomb. » Près de la dépouille, l'entourage du défunt dépose des offrandes : nourriture, poteries, souvenirs personnels, objets symboliques.

Il devenait alors important de marquer l'emplacement de chaque sépulture. Les cimetières, situés à la sortie des villes, ont donc permis de regrouper les monuments funéraires dans un enclos, de conserver le souvenir des défunts et d'indiquer l'endroit exact où ils étaient enterrés.

Le monument représente alors un témoignage important pour se souvenir du défunt. On y grave différents messages religieux, on l'orne de belles parures et de statues. Plus le monument est riche, plus il s'impose à la vue de tous!

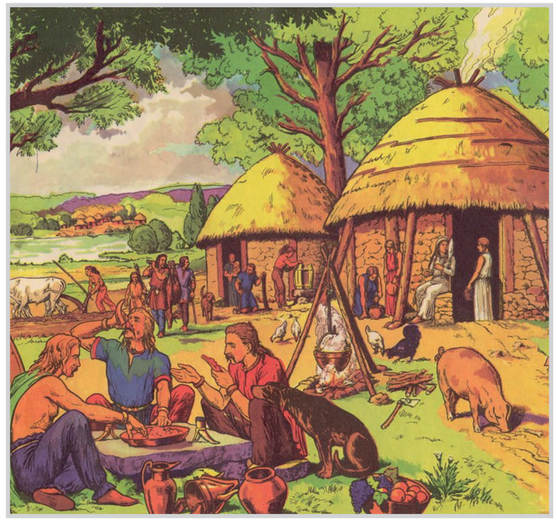

Dans le siècle qui a suivi, certains de ces monuments ont été utilisés pour construire des enceintes autour des villes afin de se protéger des envahisseurs germaniques... Avec la chute de Rome, en l'an 476, l'Empire romain était en voie de s'écrouler.

* Renseignements provenant de : *Quand les Gaulois étaient Romains*, par François Beck et Hélène Chew, Découvertes Gallimard, 1989, p. 123 à 128.

La mort dans les urgences de l'hôpital

Les médecins qui travaillent dans les urgences de nos hôpitaux sont souvent confrontés à des patients qui décèdent et au soutien des familles endeuillées. La revue *L'Actualité* a présenté en septembre dernier un texte fort intéressant rédigé par l'urgentologue **Alain Vadeboncœur**. Il se fait souvent poser une curieuse question, dit-il : « combien de patients avez-vous vus mourir? » Pour en savoir davantage sur sa réflexion, rendez-vous à : www.lactualite.com/sante-et-science/sante/lurgentologue-et-la-mort/

La Sainte Mort

Au Mexique, il existe une célébration religieuse populaire qui s'appelle Santa Muerte (la Sainte-Mort). Il s'agit d'un mélange de rituels indigènes anciens et de croyances catholiques, mais notons que l'Église catholique a tendance à rejeter ces pratiques. À l'occasion du Jour de la mort, par exemple, on célèbre la Santa Muerte en utilisant des squelettes pour rappeler que la mortalité est une réalité humaine. Ces squelettes, généralement de femmes, sont paradés avec des vêtements colorés et des objets de culte. Autrefois clandestines, ces coutumes auraient tendance à prendre de l'expansion depuis vingt ans en Amérique latine et même aux États-Unis. En langue espagnole, l'expression ***¡A la muerte!***, lancée comme un défi à la mort, demeure très populaire.

La mort et le latin

La langue latine, mère du français, nous a laissé quelques expressions encore courantes qui sont reliées à la mort. Par exemple : ***In Memoriam*** (En souvenir de...), ***Ad Vitam Eternam*** (Pour la vie éternelle, pour toujours...), ***Requiescat In Pace*** (R.I.P., qu'il repose en paix...) et ***Ad Patres*** (Vers les pères, retourner vers les ancêtres, c'est-à-dire mourir...).

La mort et l'anglais

Les anglophones comptent de nombreuses allusions à la mort dans leurs expressions courantes. Par exemple : ***Over my dead body*** (c'est hors de question), ***In the dead of night*** (au plus profond de la nuit), ***Dead duck*** (fiasco), ***Dead end*** (cul de sac), ***Deadline*** (heure limite).

Deux millions de visiteurs

Au cœur de Paris, le **cimetière du Père-Lachaise**, ouvert en 1804, est l'un des plus connus au monde. Un million de morts y sont enterrés, dont plusieurs célébrités comme Frédéric Chopin, Jim Morrison, Édith Piaf et Georges Moustaki. Il accueille chaque année deux millions de visiteurs. On y retrouve plusieurs monuments commémoratifs.

PORTNEUF

Tendance vers un regroupement des fabriques de paroisse

par *Mario Bélanger*

Tout comme les municipalités du Québec l'ont fait au début des années 2000, les fabriques paroissiales, généralement responsables des cimetières, sont en voie de créer des regroupements.

« Le fait de rassembler les communautés, ça permet de mettre en commun les énergies et de s'entraider plus efficacement », explique l'abbé **Gilles Laflamme**, curé dans la région de Portneuf, à l'ouest de Québec. « Concernant les cimetières, c'est une belle occasion de mettre à jour l'ensemble de nos services et de nos activités. Nous avons d'ailleurs l'intention d'informatiser l'ensemble de nos concessions sur un modèle commun. »

M. Laflamme est actuellement responsable de trois paroisses : Pont-Rouge, Saint-Basile et Neuville, qui comptent 16 000 personnes. L'objectif actuel est de procéder à un regroupement d'une dizaine de fabriques de paroisses de cette région, d'ici l'année 2020. C'est le cardinal de Québec, **Gérald Lacroix**, qui a proposé de relever ce défi : vivre une communion de communautés.

Ainsi, si tout se déroule comme prévu, d'ici cinq ans, les fabriques de Pont-Rouge, Saint-Basile et Neuville seront fusionnées avec celles de Donnacona, Cap-Santé, Portneuf, Saint-Raymond, Sainte-Christine, Saint-Léonard et Rivière-à-Pierre. La zone couverte, qui s'appelle Portneuf-Est, regroupe plus de 40 000 habitants.

Chaque paroisse devrait continuer à fonctionner avec une équipe d'animation pastorale. Par contre, ce qui sera nouveau, c'est qu'il y aura un seul conseil de fabrique pour l'ensemble des paroisses. Une super-paroisse!

Réaménagement des cimetières

Un tel réaménagement de paroisse implique de nombreux changements en ce qui concerne les cimetières, surtout en termes de gestion, d'inventaire et de réglementation.

Une première rencontre des membres de l'ensemble des fabriques a eu lieu en mai 2014. Étaient invités un spécialiste des aspects juridiques, Me **Bryan O'Gallagher**, ainsi que le chanoine **Jean Tailleur**, chancelier du diocèse.

Chaque fabrique de Portneuf-Est a maintenant désigné un délégué responsable qui participe aux réunions de travail et

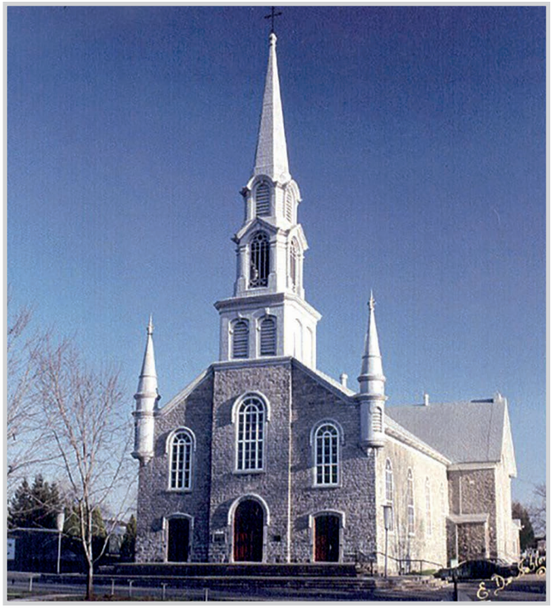

Église de Pont-Rouge

transmet l'information aux différentes équipes. Le diacre de Cap-Santé, M. Daniel Piché, ainsi que l'abbé Laflamme animent ces réunions.

Devant ce comité, Mme **Monique Morin**, présidente de l'Association des cimetières chrétiens du Québec, a fait un bilan des expériences de regroupement vécues dans différentes régions du Québec tout en donnant des conseils sur la gestion en vue d'une fusion.

« Nous voulons y aller progressivement, en suivant bien les étapes et en répartissant les efforts, explique M. Laflamme. C'est important de bien préparer les modalités et de respecter le processus démocratique. Chacune des fabriques doit se prononcer sur sa volonté d'être regroupée dans cette nouvelle compagnie de cimetière. En même temps, dans un contexte où les rites funéraires sont diversifiés et que de plus en plus de cimetières privés font compétition aux cimetières paroissiaux, c'est une nécessité de mettre à jour notre organisation. »

La présidente de l'ACCQ, Mme Monique Morin, voit d'un très bon œil le processus en cours dans Portneuf-Est : « c'est une région où le regroupement des fabriques se déroule de façon exemplaire. Les membres font des réunions, partagent leurs idées. Leur approche est bien planifiée et leur cheminement est très positif. Je pense aussi qu'il est prioritaire de penser à regrouper les cimetières avant la fusion des paroisses puisque, légalement, il faut au moins deux paroisses pour former une corporation de cimetières. »

À la mémoire des défunts en Inde

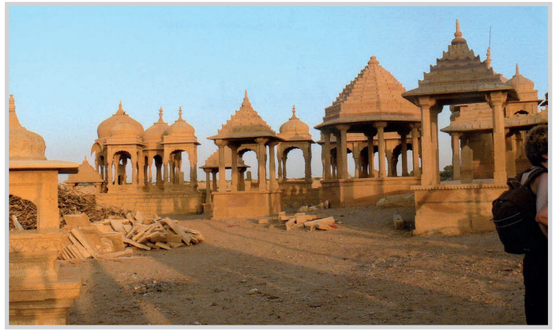

Voici à quoi ressemblent les lieux consacrés aux défunts, dans la ville de Jaisalmer, dans le nord-ouest de l'Inde. L'incinération est beaucoup plus courante que l'enterrement dans ce pays très populeux. Sur la première photo, on voit des cénotaphes où se déroule l'incinération des corps. Sur la deuxième photo, on peut voir un monument dédié aux disparus en bordure du lac Gadi Sagar, considéré comme sacré. Les familles ont tendance à déposer les cendres de leur défunt soit dans une rivière ou un lac (le Gange est très prisé).

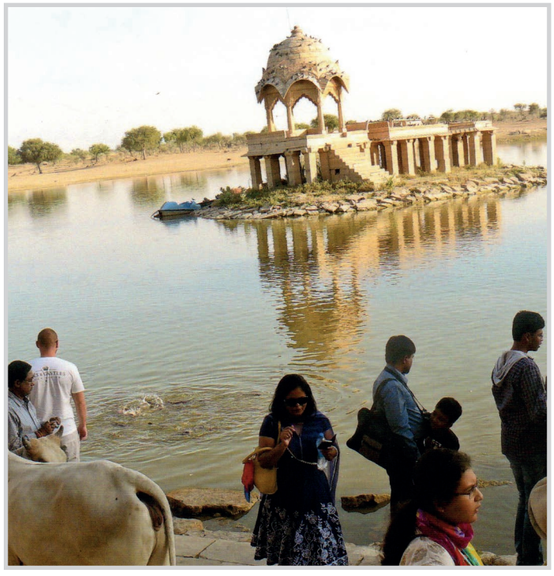

PHOTOS : Réjeanne Boucher

GRAVEL BERNIER VAILLANCOURT
AVOCATS

Place Iberville Trois
2960, boul. Laurier
Bureau 500
Québec (Québec)
G1V 4S1

Téléphone : 418 656-1313
Télécopieur : 418 652-1844
info@gbvavocats.com

· Litige civil et commercial
· Construction
· Faillite, insolvabilité et redressement d'entreprise
· Commercial et corporatif
· Environnement et développement durable
· Assurances
· Administratif
· Bancaire
· Relations de travail
· Droit des cimetières

ADMQ Association des Détaillants de Monuments du Québec Inc.

DEPUIS 1983
Tel: 819 549-2566
www.monumentsadmq.com

Les membres de l'A.D.M.Q sont des spécialistes du granit possédant l'expertise pour créer des monuments funéraires ou commémoratifs, les installer ou les restaurer dans le plus grand respect de vos cimetières.

Vous êtes invités à venir nous rencontrer à notre kiosque no. 16 les 3, 4 et 5 juin 2015.

Comme vous l'avez sans doute tous remarqué nos traditions et culture dans notre société sont en changements constants. Ceci affecte non seulement la manière dont les gens agissent dans leurs quotidiens mais aussi de la manière dont ils commémorent les vies de leurs bien-aimés. L'ADMQ vous invite à une conférence traitant de ce sujet pour contrer les tendances que nous vivons dans le domaine funéraire par la conférencière Mme Armelle Wolff et qui se tiendra jeudi le 4 juin 2015 au congrès d'ACCQ à St-Sauveur.

Armelle Wolff
Conférencière en histoire de l'art et patrimoine architectural

Diplômée en histoire de l'art de l'Université de Tours et de l'École du Louvre à Paris, Armelle Wolff se passionne pour rendre l'architecture et le patrimoine accessibles au grand public. Conférencière indépendante, elle collabore régulièrement depuis douze ans avec les Belles Soirées de l'Université de Montréal, offrant une vulgarisation en histoire de l'art et sur le patrimoine architectural de Montréal, assurant la formation et la mise à niveau de professionnels, et accompagnant à l'occasion des voyages culturels.

Résumé de la conférence

Le patrimoine funéraire et les cimetières traditionnels sont aujourd'hui gravement menacés au Québec par les profonds changements des pratiques funéraires au sein de nos sociétés occidentales. Quels sont les enjeux de ces mutations, pour la tradition funéraire monumentale, mais aussi pour les cimetières eux-mêmes?
Pour nourrir notre réflexion et afin de pouvoir envisager des solutions, il convient de mieux comprendre les problématiques individuelles et collectives, actuelles et à venir, causées par l'effacement de la tradition funéraire monumentale.

Monument funéraire : pour un souvenir impérissable

Qu'il s'agisse d'inhumation ou de crémation, le monument funéraire vise à honorer et à perpétuer la mémoire d'un proche disparu. Il permet aussi aux familles du défunt de marquer leur attachement pour... l'éternité.

Lorsque la mort nous arrache ceux qui nous sont chers, le besoin se fait sentir d'éterniser leur souvenir. C'est pourquoi l'achat d'un monument funéraire est si important pour la plupart des gens. Le monument funéraire constitue en effet un précieux témoignage de la vie qui fut et de l'amour qui restera toujours. Cet ouvrage hautement symbolique permet aux familles de commémorer la mémoire de la personne décédée. Cette construction souligne le passage du défunt sur terre en immortalisant son nom et en matérialisant l'emplacement de sa sépulture.

Son importance pour les proches

« Le monument funéraire est primordial, car il facilite le travail de deuil des proches », affirme Gilles Lacroix, propriétaire de Granite Lacroix inc., une entreprise spécialisée dans la fabrication de monuments funéraires et commémoratifs. Nous avons tous besoin d'un lieu de mémoire où nous pouvons nous recueillir et nous rappeler les bons moments passés avec la personne qui nous a quittés. Même si nous nous n'y rendons pas quotidiennement, le monument funéraire nous permet de savoir qu'il y a un lieu où nous pouvons garder un certain contact avec l'être cher disparu. De plus, lors des moments plus difficiles du deuil (anniversaires de décès, deuil d'une autre personne, etc.), le monument funéraire est là pour que nous puissions nous sentir toujours proche de ceux qui sont partis, car c'est en quelque sorte le dernier lien que nous avons avec le défunt.

Différents types

« Le monument funéraire peut se limiter à une simple pierre tombale avec inscription ou faire l'objet d'une structure plus sophistiquée et personnalisée comme un mausolée », souligne M. Lacroix. Le monument funéraire peut en effet être de forme et de taille très variées, en fonction des éléments qui le composent. « Différents styles, couleurs et finitions sont aussi possibles, afin d'adapter au mieux le modèle à la personnalité du défunt, aux souhaits des proches et à leur budget », ajoute M. Lacroix. Plusieurs matériaux (granit, bronze, marbre, etc.) peuvent également être employés pour la confection de telle structure. « Le granit est cependant la matière la plus utilisée pour la fabrication de monuments funéraires, du fait de sa solidité et de sa résistance au temps », soutient M. Lacroix. Sa texture et ses différentes provenances permettent en outre une grande variété d'aspects : grains plus ou moins épais, veinés ou non, coloris diversifiés (rose, noir, gris, etc.). « On jumelle de plus en plus le bronze avec le granit, car ces deux matériaux se marient très bien », ajoute M. Lacroix.

Sa personnalisation

La personnalisation du monument funéraire est de plus en plus à la mode. « Cela permet en effet d'affiner son style et de renforcer la signification que vous souhaitez lui donner », explique M. Lacroix. Les gravures (motifs, textes, dessins...), les ornements (en fibres de verre, en bronze, etc.), les sculptures (vierges, anges, colombes, etc.) et les photos porcelaine sont autant d'éléments distinctifs qui peuvent singulariser le monument et rendre unique votre hommage au défunt. « Par exemple, pour immortaliser l'être cher disparu, un portrait, un paysage ou tout autre dessin symbolique peut être gravé sur votre monument par un artiste qui maîtrise le etching, une technique de gravure sur pierre à la main, qui rend les détails d'une façon inégalée », indique M. Lacroix.

Quel budget prévoir?

Évidemment, le coût d'un monument funéraire est très variable. Celui-ci varie en fonction des matériaux choisis (granit, marbre, bronze, etc.), de la couleur de la pierre (le granit gris est plus économique que le noir, par exemple), du modèle choisi (avec stèle, forme arrondie ou rectangulaire, etc.) et des dimensions du monument. « Il existe des monuments funéraires pour tous les budgets », assure M. Lacroix. En cas de budget restreint, vous pouvez privilégier les modèles épurés. Rien ne vous empêche par la suite de déposer divers ornements comme des plantes, des bougies, etc. Dans tous les cas, le plus important est de choisir un monument qui représente le mieux le défunt. Pensez que c'est sur ce lieu que vous viendrez vous recueillir régulièrement. « Le monument funéraire assure un lien entre les générations et marque un lieu de rassemblement et de rapprochement par le souvenir qu'il procure », conclut M. Lacroix.